



# A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

## Compte rendu

Date : 27 décembre 2021

Référence : 2021.11.008

Version : 2.0

---

**Objet :** Conseil d'administration (CA) d'Annecy Lac Pêche (ALP)

**Date :** 30 novembre 2021 à 17 h 30

**Lieu :** Salle de réunion de l'ALP

---

**Présents :** P. BOUCHARD  
P. BOUTILLON  
P. DARSY  
R. DECARRE  
P. DEKETELAERE  
JL. GASSMANN  
B. GENEVOIS  
C. GRISOLET  
G. LAMOUILLE  
R. LOSTE  
Y. MAGNANI

**Excusés :** JP DUFRESNE  
J. COMBAZ  
A. CHAMPRENAUT  
Q. TISSOT  
G. ZAMBIANCHI

---

**Destinataires :** Participants + excusés

**Copies :**

## **1. COMMISSION « FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF »**

### **Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 12 octobre 2021 :**

Le CA valide le compte rendu du Conseil d'administration en date du 12/10/2021

### **Organisation de l'Assemblée Générale (AG) du 04 décembre 2021**

L'AG se déroulera au complexe d'animation de Sevrier.

Quatre tables d'accueil seront installées à l'entrée pour enregistrer les participants et distribuer les bulletins de vote. Les tables seront tenues par : Pierre/Jean-Luc, Alain/Paul, Patrick B/Christophe et Guy/Bernard.

Patrick D et Roland accueilleront les participants.

Mettre à jour les listings de mails des pêcheurs et vérifier les adresses.

Membres du CA : RDV à 7 h 30 pour préparer la salle : chaises et tables.

Il est convenu de procéder aux élections AVANT la présentation des rapports « statutaires ».

Préparer les bulletins de vote.

Candidatures de deux nouveaux pêcheurs par courrier pour le CA de l'ALP

Pour la présentation des rapports statutaires, seules 2 personnes interviendront :

- Yann : rapport d'activités 2021, planning d'activités prévisionnel 2022)
- Gilbert : comptes 2021, budget prévisionnel 2022.

Pour des raisons sanitaires de COVID-19, il n'y aura pas le traditionnel « café/croissants » lors de l'accueil ni d'apéritif à midi.

Afficher les consignes sanitaires à l'entrée de l'AG.

Nommer 2 commissaires aux comptes pour l'exercice 2022.

Tirage au sort d'une carte de pêche gratuite parmi les « carnets volontaires » et les participants à l'alevinage.

Temps d'échange : laisser la parole aux invités et aux pêcheurs : 1 / 2 heure.

Présence d'élus : peu de réponses. A gérer le jour même. Accueil par Patrick BOUCHARD.

Jeudi 02/12 à 14 heures : RDV au complexe d'animation : M. Jonfal. Visiter la salle et récupérer les clés.

RDV le vendredi 03/12 après-midi à 14 heures au complexe d'animation pour effectuer des tests.

Environ 30 inscrits pour le repas « d'après AG » qui se tiendra à la « salle PAUVERT » au port de Sevrier. Comme de coutume, seront invités, en plus des membres du CA et des Commissions : les participants bénévoles aux travaux de l'ALP (alevinage, carnets volontaires...), les représentants de la Fédération de pêche de Haute Savoie, de l'INRA et des autres AAPPMA (seuls 2 responsables d'Aix les Bains viendront au repas).

**Rappel important** : le pass-sanitaire sera exigé pour participer au repas

Compte-tenu de la contribution importante des plongeurs de la « coulée Douce » à certaines actions de l'ALP (pose de sondes thermiques, cartographie des herbiers...), leur président sera également invité.

## **2. COMMISSION « INFORMATION - COMMUNICATION »**

### **Revue annuelle**

La revue annuelle de l'ALP a été diffusée.

Le bulletin a été envoyé à près de 1000 pêcheurs

Des pêcheurs ont réceptionné des enveloppes vides sans la revue annuelle de l'ALP, ce qui est incompréhensible.

Un mail a été envoyé aux 901 pêcheurs (cf. qui en disposent) pour s'assurer que la revue 2021 leur ait bien parvenue.

21 pêcheurs ont signalé ne pas avoir réceptionné la revue : soit environ 2 %.

Une visio-conférence avec la responsable de l'entreprise d'envoi de la revue a eu lieu. Un renvoi de la revue a été effectué auprès des 21 pêcheurs. Un geste commercial de l'entreprise est prévu sur la facture de l'année prochaine

## **3. COMMISSION « PROTECTION DU LAC ET GESTION PISCICOLE »**

### **Etat d'avancement des travaux du système de refroidissement de l'eau de la pisciculture**

Le système de refroidissement de l'eau de la pisciculture est opérationnel. Les premiers œufs d'ombles ont été déposés dans les bouteilles d'incubation du circuit.

Une demande a été effectuée pour sursoir à la pêche exceptionnelle qui aurait dû avoir lieu cet automne. Le prochain renouvellement du stock de géniteur en 2022 sera fait à partir des poissons captifs. La possibilité de distinguer les fratries (tous les poissons sont individualisés par une puce électronique) permettra de conserver une diversité génétique suffisante.

Les géniteurs « réformés (environ 300 poissons de 2 à 3 kg) ainsi que les géniteurs « actuels » excédentaires (environ 200 poissons de 30 à 40 cm) vont être déversés au lac. Ces derniers ont subi une ablation de l'adipeuse pour que les pêcheurs puissent les distinguer en cas de capture et récupérer la puce dont ils sont porteurs.

### **Cartographie des herbiers :**

Il importe que la cartographie partielle des herbiers (uniquement jusqu'à 7 m de profondeur), réalisée cette année par l'entreprise IDEX à la demande de l'Etat, puisse être complétée dès 2022 sur l'ensemble du lac (parties d'herbiers au-delà de 7m de profondeur).

Pour contribuer à faire en sorte qu'il en soit bien ainsi, ALP a mandaté cet été le bureau d'études SAGE Environnement pour synthétiser les résultats d'une série de tests destinés à mettre au point une méthode de cartographie des parties les plus profondes, non visibles depuis la surface. Ces tests ont été co-réalisés par SAGE, ALP, La Coulée Douce et la société Subtech-io.

Une méthode (assortie de son coût d'application sur l'ensemble du lac) va ainsi pouvoir être proposée au SILA qui devrait assurer sa mise en œuvre l'été prochain.

### **Protection des roselières / deuxième tranche :**

Une partie des dispositifs de protection anti-vagues en cours de mise en place (deuxième tranche de travaux) est constituée de palissades à pieux jointifs fichés dans le fond sur des portions de 60 m.

Les secteurs concernés sont :

- La réserve naturelle du bout du lac
- Le marais de l'Enfer à Saint Jorioz
- Et les Avollions à Sevrier.

ALP s'interroge sur la pertinence de ces installations qui nuisent aux échanges avec le reste du lac ; notamment au niveau du transit sédimentaire indispensable au développement des herbiers qui se trouvent devant les roselières.

### **Nouvelle version du carnet de pêche obligatoire :**

Pour 2022, la réglementation concernant la limitation de la taille des leurres pendant la période de protection du brochet sera rajoutée dans le carnet de pêche.

La commission « Protection du lac et gestion piscicole » est chargée de clarifier le « mode opératoire » pour les carnets, en lien avec les services de l'Etat et, notamment, les possibilités de sanctions en cas de non-retours répétés. Une nouvelle version du carnet en découlera probablement.

## **6. QUESTIONS DIVERSES**

- La cartographie des zones de frai des féras va débuter cet hiver sous l'égide de l'OFB.
- Le collège « usagers » de la Commission lac se réunira au SILA le : 9 décembre 2021.
- Pour définir les travaux d'entretien à réaliser impérativement sur les bâtiments de La Puya et en évaluer le coût, une 1<sup>ère</sup> visite avec des entreprises est prévue le jeudi 02 décembre.

## **7. DATE DU PROCHAIN CA**

**Le prochain CA se déroulera le jeudi 13 janvier 2022 à 17 h 30** en présentiel dans les locaux de l'ALP.